

zoom sur

l'examen d'entrée en année 1

Les différentes épreuves d'admission ne visent pas à évaluer des acquis théoriques ou plastiques mais à percevoir le potentiel de chaque candidat-e, ses aptitudes, sa curiosité et sa motivation à intégrer l'ÉSACM.

Dossier artistique

- un questionnaire de motivation (à télécharger sur le site)
- 5 images de vos travaux plastiques/expérimentations en montrant autant que possible une diversité de pratiques
- 3 images de différentes natures, de votre choix, et qui renvoient à vos préoccupations artistiques, littéraires, cinématographiques, liées à l'actualité, etc.

Ce dossier permet de rendre compte de vos centres d'intérêt, de votre motivation, et sert de support aux échanges lors de l'entretien avec le jury.

Examen d'entrée

Sur une journée et en présentiel.

Seul-es les candidat-es ultramarins ou résidant à l'étranger sont autorisé-es à passer l'examen en distanciel.

■ EXERCICE D'EXPRESSION PERSONNELLE

SUR 1/2 JOURNÉE

En s'appuyant sur divers documents et/ou objets de réflexion et de travail transmis le matin de l'examen d'entrée, les candidat-es ont ½ journée pour réaliser un

travail plastique dans lequel ils-elles entremêleront formes plastiques (dessin, collage, peinture, etc.) et contenus textuels. Leurs réalisations permettent de rendre compte de l'approche personnelle et singulière du sujet et du contexte avec lesquels il leur est demandé de composer. Il sert également de support lors de l'entretien avec le jury.

■ ENTRETIEN

DURÉE : 15 MIN

Temps de rencontre et d'échange entre le ou la candidat-e et un jury composé d'enseignant-es, cet entretien a pour objet d'apprécier motivations et aptitude à intégrer l'école. Une attention particulière est portée à la créativité, à la curiosité

et à l'ouverture d'esprit des candidat-es.

Au cours de l'entretien, le ou la candidat-e s'appuie sur la présentation de :

1. L'EXERCICE D'EXPRESSION PERSONNELLE, pour rendre compte de l'approche qu'il ou elle a choisi de développer par rapport au sujet et au contexte ;

2. UN ENSEMBLE DE TRAVAUX, pour faire partager ses centres d'intérêt, donner à voir ses expérimentations, qu'elles soient à l'état d'ébauches ou abouties. Ces éléments peuvent être de nature très diverse (dessin, peinture, texte, sculpture, photographie, vidéo, forme numérique, son, etc). Les éléments présentés au jury pourront résulter de recherches réalisées dans un cadre dirigé (cours d'arts plastiques du lycée, cours du soir, stages artistiques, etc.), mais également, et de manière privilégiée, être le fruit d'expérimentations « libres », conduites de manière autonome par le ou la candidat-e.

Il est préférable de présenter

des réalisations originales pour permettre au jury d'apprécier leur matérialité. La présentation de travaux sous forme de documents photographiques ou vidéographiques est à réserver aux réalisations non transportables (fragiles, volumineuses...). Un espace de stockage est mis à disposition pour déposer les travaux pendant la journée d'examen.

■ TEST DE COMPRÉHENSION - ANGLAIS OU FRANÇAIS

DURÉE : 45 MIN

Le test vise à évaluer le niveau de compréhension et d'expression en anglais des candidat-es francophones, ou en français des candidat-es non francophones. Seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

Des aménagements d'examen (tiers-temps, ...) peuvent également être mis en place sur demande préalablement justifiée. Les candidat-es sont classés selon la moyenne obtenue. Leur admission dépend du nombre de places disponibles en 1^{re} année.

Les élèves de Terminale figurant dans les 50 premier-es du classement gardent le bénéfice de leur admission pour l'année suivante, s'il-elles n'obtiennent pas leur baccalauréat.

Modalités d'inscription

■ Sur Parcoursup :

Pour les candidat-es français-es titulaires ou en préparation du baccalauréat, pour les étudiant-es en réorientation, l'inscription se fait exclusivement via le portail en ligne Parcoursup.

■ Hors Parcoursup :

Pour les candidat-es non-bachelier-es, en reprise d'étude, (interruption des études depuis plus de deux ans), les candidat-es étranger-es titulaires d'un diplôme équivalent au baccalauréat, l'inscription à l'examen d'entrée se fait directement auprès de l'école.

+ d'informations sur www.esacm.fr



© ÉSACM

Des ateliers et stages pour se préparer

Pour être accompagné-es dans la préparation aux examens d'entrée des écoles d'art et la constitution du dossier de travaux personnels, l'ÉSACM propose aux futur-es candidat-es de suivre des ateliers préparatoires (un week-end par mois d'octobre à avril) ou des stages ponctuels (3 dates proposées au printemps). Informations détaillées, dates des stages et formulaire d'inscription sur www.esacm.fr